

Annette Obin-Coulon

## **Le rapport Obin, la gauche et l'extrême droite**

(texte paru dans « l'école face à l'obscurantisme religieux, Editions Max Milo, 2006)

Dans son récent ouvrage, *Les mosquées de Roissy*, consacré à la dénonciation d'une prétendue « islamisation » de la société française, Philippe de Villiers dédie un chapitre entier à l'école, composé essentiellement d'extraits du rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale sur *Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires*. Ces morceaux choisis, certains explicitement cités, d'autres repris par l'auteur, visent à illustrer la thèse selon laquelle la société française serait menacée par la religion musulmane, une religion incompatible avec « les valeurs de notre civilisation. » Dans ce violent pamphlet xénophobe, l'amalgame est sans cesse entretenu entre « arabes » et « musulmans », entre « musulmans » et « intégristes », et entre « intégristes » et « terroristes ».

Il est particulièrement piquant pour les laïques de voir le chantre des « valeurs traditionnelles » chrétiennes et promoteur d'un certain fondamentalisme religieux se faire le contempteur d'un fondamentalisme symétrique et le dénonciateur de comportements politiques ou d'attitudes sociales qu'il préconise lui-même, et qu'il ne dénonce que parce qu'ils sont guidés par une tradition différente de la sienne. En termes de projet politique, on frémit devant les conséquences d'une telle vision. Dans le domaine de l'éducation par exemple, favoriser le développement des écoles privées catholiques, seules à même de préserver « nos valeurs », et dans le même temps interdire l'ouverture d'éventuelles écoles musulmanes reviendrait tout simplement à instaurer une société d'apartheid, fondée sur l'inégalité des droits selon l'appartenance religieuse.

Le rapport de l'inspection générale le montre pourtant : à l'école, les fondamentalismes religieux se confortent plutôt qu'ils ne s'opposent. L'anti-darwinisme n'est pas spécifiquement musulman, et le refus par certains de donner un statut profane aux objets religieux, en tant qu'objets d'étude scolaire, touche toutes les appartenances religieuses. Ce à quoi s'opposent les fondamentalismes, c'est-à-dire l'obscurantisme religieux, c'est à la modernité, c'est-à-dire à la liberté des individus. Philippe de Villiers, dont le combat principal était jusqu'à présent celui de la tradition contre la modernité se trompe-t-il donc d'adversaire en s'en prenant ainsi à un allié potentiel ? D'autres n'ont pas commis la même erreur : on se souvient de la « sainte alliance » passée en 2004 par les hiérarques des quatre religions pour s'opposer au projet de loi sur les signes religieux à l'école. Pour abandonner ainsi son objectif stratégique, notre politicien a sans doute d'importantes préoccupations tactiques, qu'on devine d'ailleurs aisément : se démarquer de Jean-Marie Le Pen en apparaissant aux yeux de son cœur de cible, les électeurs « français de souche », comme le vrai champion d'un racisme et d'une xénophobie de nos jours massivement dirigées contre les populations immigrées d'origines maghrébine et d'Afrique sub-saharienne, c'est-à-dire pour l'essentiel de tradition musulmane.

Reste à analyser si le rapport de l'inspection générale lui-même, sur lequel s'appuie Philippe de Villiers, est à l'abri de tout soupçon de racisme anti-musulman et d'islamophobie, question d'autant plus pertinente que ce procès a été ouvertement instruit à gauche (et sans doute de manière plus feutrée à droite) pendant toute la période (de juillet 2004 à mars 2005) où ce texte, bien qu'officiel, a été « retenu » par le ministère de l'éducation nationale, et a circulé sous le manteau, notamment entre journalistes qui en faisaient régulièrement état, et surtout sur Internet.

A gauche, le clivage (pour ou contre la prise en considération du rapport, sa publication, la reprise de ses conclusions) a traversé la plupart des organisations politiques, syndicales et associatives. Là où il a pu se développer, le débat s'est souvent structuré selon trois grandes problématiques : le contenu objectif du rapport prête-t-il le flanc à un soupçon anti-musulman ? Même si son contenu laisse peu de prise à ce grief, son utilisation par des organisations et des sites Internet d'extrême droite ne le disqualifie-t-elle pas ? Enfin, toute vérité est-elle bonne à dire au regard des causes à défendre, et notamment de celle des immigrés ?

Commençons par l'analyse objective du contenu. La lecture complète du rapport incite à un jugement dépourvu d'ambiguïté. En premier lieu le rapport Obin dénonce à plusieurs reprises le racisme et la ségrégation sociale dont sont victimes certaines populations issues de l'immigration : *« Le terreau social sur lequel se développent ces évolutions est bien connu, c'est la ségrégation dont sont victimes ces populations devant l'accès à l'habitat, à l'emploi et aux loisirs, du fait de la xénophobie et du racisme, depuis leur arrivée sur le sol national. L'intériorisation de cette injustice porte toute une jeunesse vers le ressentiment, le repli et parfois la radicalisation. »* Il met aussi clairement en avant la relégation sociale de ces populations et la ghettoïsation des quartiers où elles résident : *« Les quartiers que nous ont décrits nos interlocuteurs sont des quartiers de souffrance, et en souffrance. La plupart des habitants n'ont pas le choix d'en partir, et ceux qui l'ont, les jeunes décrochant un diplôme ou un emploi stable notamment, le font en général dès qu'ils le peuvent. En fait, presque toujours la même histoire nous a été racontée : celle de l'homogénéisation progressive, et souvent achevée, d'un ancien quartier ouvrier caractérisé il y a peu encore par une certaine diversité des populations, et sa transformation en une « cité ghetto » dont les « Français » et ceux disposant de revenus stables sont progressivement partis pour s'installer dans des zones plus résidentielles. D'autres épisodes se répètent également à l'identique : l'arrivée de familles de plus en plus précarisées, le regroupement ethnique sur la base de la cité ou d'un immeuble ; l'effondrement du prix du foncier, suivi du désengagement ou de la démission de certains bailleurs, publics et privés ; plus récemment l'arrivée d'une palette de nouvelles nationalités. »*

En second lieu le rapport expose nettement les raisons pour lesquelles les exemples les plus fréquents de manifestations de la religion en milieu scolaire sont le fait d'élèves ou de familles musulmanes : *« Les appartenances religieuses qui se manifestent sous diverses formes à l'intérieur des établissements se revendiquent exceptionnellement du christianisme (mais, d'une part il existe des aumôneries dans certains établissements et, d'autre part, un élève sur sept dans le premier degré et un sur cinq dans le second sont scolarisés dans une école ou un établissement privé catholique), parfois du judaïsme (mais il s'agit en partie d'un mouvement de repli face à l'antisémitisme, et la communauté juive dispose aussi d'établissements privés) et le plus souvent de la religion musulmane. Aucun soupçon d'une quelconque « islamophobie » ne peut être opposé à ce constat, qui s'explique fort bien par ses composantes objectives bien connues : l'arrivée récente, par immigration, des populations musulmanes ; l'exclusion sociale dont une large part est victime du fait du racisme et de la ségrégation devant l'habitat, les loisirs et l'emploi ; la recherche identitaire des jeunes générations ; la vigueur prosélyte de certains courants religieux ; le poids des événements internationaux. »*

Enfin et en troisième lieu le rapport conclut par un vibrant plaidoyer pour une action politique d'envergure en faveur de l'intégration des populations issues des immigrations maghrébines et pour la mixité sociale : *« L'intégration sociale, culturelle et politique des populations issues de l'immigration maghrébine, car c'est bien de cela qu'il s'agit, nécessite de toute évidence un effort national d'ensemble, soutenu et ciblé. La plupart des départements ministériels sont concernés par cet effort, de même que les collectivités territoriales, et les citoyens dans leurs attitudes et comportements individuels. L'éducation nationale peut évidemment contribuer de manière importante à une telle politique. C'est dans un tel cadre que devraient s'inscrire les propositions que nous présentons maintenant pour être vraiment efficaces et offensives, capables de « remonter le courant » en quelque sorte, c'est-à-dire de régénérer chez ces jeunes le sentiment d'une appartenance à un ensemble politique capable de transcender leurs autres appartenances légitimes, notamment culturelles et religieuses. »* Et il ne dissimule pas les risques d'une action purement protectrice du caractère laïque de l'enseignement menée par l'éducation nationale seule : *« En l'absence d'une action positive d'ensemble, on peut craindre que les nécessaires mesures de défense de la laïcité soient une nouvelle fois vécues, notamment par ces élèves, comme discriminatoires, et les confortent dans leur sentiment d'injustice. »*

Le soupçon d'une orientation rédactionnelle complaisante à la xénophobie, voire hostile à certaines populations immigrées ne peut donc être raisonnablement maintenu à la lecture

complète du rapport. Il peut aussi difficilement l'être si l'on examine avec un peu d'attention la « carte de visite » des inspecteurs généraux auteurs de l'enquête : sur les dix personnalités dont les noms figurent en tête du rapport pas moins de sept, dont le rapporteur, ont appartenu à des cabinets de ministres de gauche.

Deux autres arguments ont donc été présentés par les courants hostiles à la diffusion et à la prise en compte des conclusions du rapport. Le premier consistait en une sorte d'amalgame entre le texte et ceux qui s'en faisaient écho, souvent sur Internet et à l'aide d'extraits sortis de leur contexte. Il est vrai que plusieurs organisations et sites d'extrême droite et sionistes anti-arabes ont très vite fait référence au rapport, puis l'ont ensuite utilisé systématiquement pour étayer leurs thèses. Mais il est non moins vrai qu'ils n'étaient pas les seuls à parler du rapport, puisque la presse nationale en a diffusé une honnête analyse dès le mois de juillet 2004 et que des sites Internet bien plus divers s'en sont fait ensuite l'écho, voire l'ont diffusé in extenso ; c'est le cas notamment, parmi beaucoup d'autres, de SOS Racisme, de Ni putes ni soumises, de la LICRA, de l'Observatoire du communautarisme, de l'UNSA, de La maison des enseignants, etc.<sup>1</sup>

Le second argument, plus pervers, a consisté pour certains à reprendre le vieux principe marxiste léniniste selon lequel une vérité (ou un mensonge d'ailleurs) n'a de valeur que par l'utilisation qu'on peut en faire et par la fin sociale qu'on lui assigne. C'est la thèse bien connue de « l'alliance objective », qui a permis notamment de récuser et de disqualifier pendant tant d'années tous ceux qui osaient simplement dire l'horrible vérité vue ou vécue au-delà du rideau de fer. Les « insuffisances » ou même les « erreurs » du socialisme réel ne pouvaient pas servir l'ennemi de classe ! Dans certains cercles de gauche on n'a donc pas hésité à resservir cette soupe-là. En témoignent par exemple les propos tenus par deux militants du courant « islamo gauchiste » lors de la réunion cruciale tenue le 11 mars 2005 au siège de la Ligue de l'enseignement autour du rapport Obin. Cette réunion regroupait plusieurs représentants de syndicats et d'associations amis, souvent des franco maghrébins, autour de responsables de la Ligue. Hostile jusque-là à la loi sur les signes religieux à l'école, longtemps séduite par les thèses de Tariq Ramadan, qu'elle a contribué à populariser à une époque, la vieille dame de la rue Récamier, dont on connaît le poids et l'influence, a décidé ce jour-là de publier sur son site le rapport de l'inspection générale, faisant basculer le rapport de forces à gauche, et entraînant sans doute quelques jours plus tard la mise en ligne du texte par le ministère de l'éducation nationale.

Si l'extrême droite a pu utiliser avec aussi peu de vergogne un texte affichant une philosophie aussi clairement intégrationniste, au profit de thèses ouvertement ségrégationnistes, la gauche doit sans doute s'en prendre d'abord à elle-même, et à une discrétion qui tient vraisemblablement et par priorité à ses divisions et à ses confusions sur la question de l'immigration. Au fond, la gauche n'a jamais su regarder l'immigré dans sa profondeur de migrant, de voyageur souvent dépossédé de deux cultures, le réduisant le plus souvent à sa dimension économique et sociale de travailleur, donc à la fois coupable (on se souvient de l'affaire du bulldozer d'Ivry) et victime (du chômage, de la xénophobie et des emplois déqualifiés.) Sur le plan culturel la gauche ne s'est jamais accordée non plus entre une politique visant à favoriser l'assimilation, ce par quoi s'est faite jusqu'à présent l'intégration en France, et une autre tendant à promouvoir « le droit à la différence », et qui a fait le lit, même indirectement mais on le mesure vraiment aujourd'hui, du communautarisme. Sur le plan politique surtout, elle hésite encore à regarder l'immigré de manière réellement objective, sans hostilité bien sûr mais aussi sans complaisance, simplement comme un citoyen en puissance, c'est-à-dire comme une personne dont l'accès à la qualité de citoyen d'un pays démocratique ne va pas forcément de soi, et passe par une forme d'acculturation politique à la

---

<sup>1</sup> Aujourd'hui, on trouve sur le plus puissant moteur de recherche environ 30 000 références en français et 500 en anglais au rapport Obin

modernité ; et donc par un renoncement à certaines formes politiques de la tradition dont il est issu.